© Joueurs Info Service - 24 novembre 2026

Vos questions / nos réponses

Addiction au casino en ligne

Par Nelly1 Postée le 15/06/2025 11:17

> Bonjour, je commence tout juste à reconnaître mon addiction. C’est surtout que je suis dans une situation où la banque me demande ce qu’il ce passe et je n’arrive pas à leurs dire la vérité. Je fait la morte et je ne répond pas. Honte et peur du jugement, peur d’être ficher et bloquer. Comment avez vous fait avec votre banque ? J’ai bloquer mes paiements a distance aujourd’hui et j’ai écris un mail en disant toute la vérité mais je ne l’ai pas envoyé! Merci d’avance pour votre soutien et vos conseils

---

Mise en ligne le 18/06/2025

Bonjour,

Il semble que vous soyez en train de prendre conscience d’une problématique d’addiction aux jeux avec les conséquences que cela implique. Nous ne savons pas à quel point votre situation financière est critique mais en vous rapprochant de votre banque, vous pourriez être renseignée sur des moyens de protéger votre argent. Nous vous joignons en bas de messages quelques articles pouvant déjà vous éclairer.

Comme vous le savez peut-être, les sites de casino en ligne sont interdits en France. De ce fait, ces opérateurs de jeux ne sont pas soumis aux mesures visant à protéger les joueurs. Si la mesure d’interdiction volontaire ne peut s’appliquer, il reste possible toutefois de bloquer ces sites. Pour plus de détails nous vous invitons à lire l’article ci-dessous.

Si vous souhaitez pouvoir échanger avec des personnes traversant ou ayant traversé les mêmes types de difficultés, nous vous laissons le soin de poster votre message dans la rubrique des « Forums de discussion ». Ce peut être un moyen de se sentir moins seule et de trouver du soutien, des conseils, de l’entraide. Pour cela il existe également des centres de consultation spécialisés dans la prise en charge des addictions. Les consultations dans ces centres sont individuelles, confidentielles, gratuites et assurées par des professionnels (médecins, psychologues, travailleurs sociaux…).

Nous restons à votre disposition dans le cas où vous voudriez revenir vers nous et prendre le temps d’échanger plus précisément sur votre situation. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h du matin au 09 74 75 13 13 (appel anonyme et non surtaxé) ainsi que par Chat de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le samedi et le dimanche.

Avec tous nos encouragements à demander de l’aide.

En savoir plus :

- "Conseils de gestion"
- "Se faire aider pour redresser votre situation financière"
- "Surendettement"
- "Comment bloquer les sites de casino en ligne"

Autres liens :

- "Les forums de discussion"
- "Se faire aider"